

Monsieur Marc DAUNIS  
Maire de Valbonne Sophia Antipolis  
1 place de l'Hôtel de Ville  
BP 109  
06902 Valbonne Sophia Antipolis Cedex

Nice, le 20 AVR. 2015

Monsieur le Sénateur-Maire,

Vous avez bien voulu nous communiquer le dossier relatif à la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.  
Nous avons le plaisir de vous faire savoir que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur les ajustements réglementaires proposés qui permettront la réalisation de votre projet.

Nous saluons votre souhait de permettre aux activités qui devront être déplacées, pour assurer le passage des réseaux, d'être relocaliser sur le sous-secteur UJec, à proximité immédiate de leur emplacement actuel. Nous vous informons que nous accompagnerons les entreprises concernées, et nous serons particulièrement attentifs à leurs conditions de réinstallation sur site.

Par ailleurs, sur votre pièce graphique présentant le tracé des réseaux, nous remarquons que d'autres entreprises sont également impactées. Nous souhaiterions obtenir quelques informations complémentaires sur les travaux projetés ainsi que leurs programmations.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Sénateur-Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

P.J. : 2

*DIRECTION TERRITOIRES  
Dossier suivi par Sylvie TOPOR  
Email : [sylvie.topor@cote-azur.cci.fr](mailto:sylvie.topor@cote-azur.cci.fr)  
Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27  
Réf. n°*